

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 42793 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 25/32; B65D 21/02**

(43) Date de publication :
30.11.2020

(21) N° Dépôt :
42793

(22) Date de Dépôt :
14.06.2017

(30) Données de Priorité :
15.06.2016 ES 201600423

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP17380016.0

(71) Demandeur(s) :
Envases de Plasticos Vargas, S. L., Ctra. de Alfaro, 14 26550 Rincon de Soto (La Rioja) (ES)

(72) Inventeur(s) :
Vargas Escalada, Armando José

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(54) Titre : **RÉCIPIENT POUR PRODUITS ALIMENTAIRES**

(57) Abrégé : Le récipient est composé d'un corps thermoformé (1) avec une configuration conique pyramidale inversée et des bords arrondis, le corps du récipient comprenant une jupe extérieure supérieure (3) et des saillies extérieures inférieures (2) sur sa base, ainsi que en tant que poignée de pliage (4) qui émerge de la jupe de l'embouchure, formée d'une seule pièce, avec une ligne de pliage (5) à ses extrémités qui comprend les moyens de pliage de ladite poignée lorsqu'elle est opérationnelle / inactive. Le récipient est complété par un couvercle (6-6 ') avec la même configuration que le contour de l'embouchure du récipient, ledit couvercle comprenant une jupe (8) qui peut être couplée à la jupe (3) dudit récipient, et lesdites jupes (8) définissant des ponts arqués respectifs (10) entre elles. Dans une variante de réalisation, le couvercle (6 ') est couplé à la surface intérieure de l'embouchure du récipient (1') au moyen d'une nervure (14) qui peut être emboîtée dans une fente (17) de ladite embouchure, ainsi que le couvercle ne dépasse pas des côtés du conteneur, ce qui minimise l'espace occupé par les conteneurs lorsqu'ils sont stockés.

REVENDICATIONS

1. Récipient pour produits alimentaires comprenant un corps thermoformé (1) avec une configuration de pyramide en pointe inversée et des bords arrondis, avec la particularité selon laquelle le corps (1) du récipient comprend un rebord extérieur supérieur (3) et des saillies extérieures inférieures (2) sur sa base, et le récipient comprend également un couvercle (6) avec la même configuration que le contour de l'ouverture du corps du récipient (1), ce couvercle comprenant des rebords (8) qui peuvent être couplés au rebord (3) du corps du conteneur (1), comportant également des saillies (7) qui coïncident avec les saillies (2) en bas du corps du récipient (1) pour permettre l'empilage stable des récipients, caractérisé par le fait que le récipient comporte une anse pliante (4) qui sort du rebord de l'ouverture, formé en une pièce unique, avec une ligne pliante (5) sur ses extrémités qui définit la possibilité de plier cette anse lorsqu'elle est utilisée/inutilisée de façon à ce que cela permette à l'anse pliante (4) de passer d'une position de rangement à une position d'utilisation sans impact sur le couvercle fermé (6), et au couvercle (6) d'être ouvert de manière simple et confortable ; et cette anse (4) comprenant un renforcement longitudinal inférieur avec le couvercle comprenant des rebords (8) qui peuvent être couplés au rebord (3) du corps du récipient (1), et ces rebords (8) définissant des liaisons archées bilatérales (10) entre elles, avec le couvercle (6) et avec le bas du corps du récipient (1) comprenant également des orifices de ventilation (9) qui se font face lorsque les récipients sont empilés ; où les systèmes d'empilage des récipients définis entre le couvercle (6) et le bas des corps des récipients (1) sont de dimensions spécifiques pour que, lorsque les récipients sont empilés, un espace ou cavité horizontale soit définie entre le bas du corps du récipient (1) placé au-dessus et le couvercle (6) du récipient placé au-dessous, permettant la circulation libre de l'air.

2. Récipient pour produits alimentaires destiné à des produits périssables comme les légumes, les fruits entre autres, comprenant un corps thermoformé (1) avec une configuration de pyramide en pointe inversée et des bords arrondis, avec la particularité selon laquelle le corps (1) du récipient comprend un rebord extérieur supérieur (3) et des saillies extérieures inférieures (2) sur sa base, et le récipient comprend également un couvercle (6') avec la même configuration que le contour de l'ouverture du corps du récipient (1'), comportant également des saillies (7) qui coïncident avec les saillies (2) en bas du corps du récipient (1) pour permettre l'empilage stable des récipients, caractérisé par le fait que le récipient comporte une anse pliante (4) qui sort du rebord de l'ouverture, formé en une pièce unique, avec une ligne pliante (5) sur ses extrémités qui définit la possibilité de plier cette anse lorsqu'elle est utilisée/inutilisée de façon à ce que cela permette à l'anse pliante (4) de passer d'une position de rangement à une position d'utilisation sans impact sur le couvercle fermé (6'), et au couvercle (6') d'être ouvert de manière simple et confortable ; et cette anse (4) comprenant un renforcement longitudinal inférieur (11) avec le

couvercle (6') et avec le bas du corps du récipient (1) comprenant également des orifices de ventilation (9) qui se font face lorsque les récipients sont empilés ; et le couvercle (6') est doté d'un rebord extérieur (12) qui se termine par une partie périmétrique (13) et ce rebord comprenant une côte (14) sous la partie périmétrique (13), et cette côte peut être ajustée à une encoche (17) conçue à cet effet sur la partie intérieure de l'ouverture du récipient (1') et cette partie périmétrique du couvercle étant alignée avec le bord supérieur de l'ouverture du corps du récipient (1) et où les systèmes d'empilage des récipients définis entre le couvercle (6') et le bas des corps des récipients (1) sont de dimensions spécifiques pour que, lorsque les récipients sont empilés, un espace ou cavité horizontale soit définie entre le bas du corps du récipient (1) placé au-dessus et le couvercle (6') du récipient placé au-dessous, permettant la circulation libre de l'air.

3. Récipient pour produits alimentaires conformément à la revendication 2, caractérisé par un couvercle (6') qui comprend un ou plusieurs systèmes (15) avec des rainures (16) sur ses surfaces latérales, qui sont conçus pour aider l'utilisateur, avec le bout de ses doigts, à attraper, tirer et retirer le couvercle du récipient.

17. Procédé de refroidissement d'une matière en vrac selon la revendication 16, comprenant les étapes consistant à :

1. introduire une matière à refroidir dans un tube de transport qui est entouré par un tube de refroidissement dans lequel s'écoule un milieu de refroidissement, le milieu de refroidissement étant de l'eau ;
2. transporter la matière à refroidir d'une extrémité du tube de transport à son autre extrémité, la matière à refroidir étant refroidie en continu par le milieu de refroidissement ;
3. faire tourner en continu les tubes de transport autour d'un axe ;
4. faire sortir la matière de transport refroidie.

18. Procédé de refroidissement d'une matière en vrac selon la revendication 17, comprenant en outre l'étape selon laquelle le milieu de refroidissement est mis en turbulence par des chicanes dans l'espace annulaire entre le tube de transport et le tube de refroidissement.